

Relevé de décisions de la Commission Paritaire Nationale de la fédération des ESH

Séance du mercredi 20 mai 2015

Collège Salariés

Présents

Antonio MARTINS, CFDT, Titulaire
Christophe LE QUERE, CFDT, Suppléant
Patrice PICAUD, CFE-CGC, Titulaire
Jocelyne SYLVA-MENDY, CFE-CGC, Suppléante
Stéphane DUBOS, CFTC, Titulaire
Cynthia DUBOIS, CFTC, Suppléante
Jean-Louis DUMAS, CGT, Suppléant
Chantal JOUANNEAUX, CGT-FO, Titulaire
Patricia CAMPIN, CGT-FO, Suppléante

Absents excusés

Jean-Jacques GRANDCOIN, CGT, Titulaire

Collège Employeurs

Philippe DE NIJS
Sébastien COLIN
Odile LE VEN
Philippe VAREILLES
Nicolas MULLER

Valérie FOURNIER
Elisabeth ESTIGNARD
Jean-Claude QUEMIN
André INDIGO
François MELIN
Marc LELIEVRE
Didier POUSSOU
Christine JUILLAND

Sandrine ALOZY, secrétaire de la CPN et Directrice du Pôle Ressources Humaines
Julien MESTRE, chargé de missions développement des Ressources Humaines, Fédération des esh

Ouverture des travaux à 14h30 sous la présidence de Monsieur Philippe DE NIJS

Il a été décidé d'un commun accord entre les représentants des délégations salariés et employeurs ce qui suit :

Le Président de la CPN souhaite évoquer les points suivants en préambule de la séance :

- Le Président propose aux membres de la CPN d'accueillir Julien MESTRE en séance. En effet, Sandrine ALOZY quitte ses fonctions au sein de la Fédération des esh le 29/05/2015. Le recrutement en vue de son remplacement est en cours. En conséquence, Julien MESTRE assurera l'intérim du poste au plus tard jusqu'en septembre 2015.
- Accord formation transitoire pour la branche des esh : le Président rappelle le refus, exprimé lors de la séance du 15/04/2015, de l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la branche des esh de signer l'accord formation transitoire. En effet, les membres de la délégation salariés ont unanimement souhaité s'inscrire dans le cadre d'un accord formation plus global à négocier d'ici fin 2015.
Pour autant, le Président de la CPN s'étonne que certaines des organisations syndicales également représentatives au sein de la branche des oph aient accepté de signer un accord transitoire dont le contenu est similaire à celui de la branche des esh.
Les représentants des syndicats concernés ne manqueront pas de revenir auprès du Président sur ce point.

- Congrès hlm du 22 au 24 septembre 2015 : la Fédération des esh prendra en charge l'inscription et les frais de déplacement pour un représentant par organisation syndicale.

1. Validation du relevé de décisions de la séance du 15/04/2015

Cf. annexes 1 et 2

Décision des membres de la CPN : le relevé de décisions est validé à l'unanimité.

2. Interprétation de la CCN

Cf. annexe 3

L'examen de ce point est reporté à la séance du 03/06/2015

3. Commission de révision de la Convention Collective Nationale des esh

Invités présents

Jean-Yves HALGAND, SNPHLM-UNSA

Béatrice BAURAIN, SNPHLM-UNSA

Les organisations syndicales signataires de la CCN du 27/04/2000 ont été invitées à participer à la procédure de révision par courrier en date du 04/05/2015.

En conséquence, Monsieur Jean-Yves HALGAND et Madame Béatrice BAURAIN du SNPHLM-UNSA participent à la commission de révision.

Aucun représentant n'a été désigné pour le syndicat SNIGIC.

3.1 Organisation des négociations dans le cadre de la révision de la Convention Collective Nationale des esh

Les syndicats signataires de la CCN du 27/04/2000 sont invités à se joindre aux débats et à signer le protocole d'accord (le protocole a été signé par l'ensemble des organisations syndicales participant à la commission de révision).

Présentation par le Collège Employeurs des thèmes de négociations :

1. Organisation du travail (temps partiel, forfait, ...)
2. Droit syndical
3. Rémunération
4. Avantages sociaux

Calendrier des réunions sur ce thème (de 9H30 à 17H00) et réunion préparatoire la veille (durée identique aux séances plénières) :

- 20/05/2015
- 03/06/2015
- 01/07/2015

Décision des membres de la CPN : le calendrier des négociations est validé à l'unanimité.

3.2 Lancement des négociations dans le cadre de la révision de la Convention Collective Nationale des esh

Thèmes abordés en séance :

1. L'organisation du travail
 - 1.1. Le temps partiel
 - 1.2. Le forfait jours
 - 1.3. Le télétravail
 - 1.4. Garantie du respect de la vie privée
2. Droit syndical

3. Avantages sociaux
 - 3.1. Congés spéciaux
 - 3.2. Inaptitude
 - 3.3. Prévoyance (complémentaire santé et prévoyance)

Les membres de la CPN décident que ces thèmes feront l'objet de négociations lors de la prochaines réunion fixée le 03/06/2015.

Informations :

- Fin de la production de l'enquête annuelle RH (données 2014)
- Production du rapport de branche 2015 pour l'Assemblée Générale des esh du 4/06/2015
- Assemblée Générale des esh le 04/06/2015

Clôture de la séance à 16h00 heures.